

Politique alimentaire

pour espérer ensuite que quelqu'un viendra les acheter. Ce serait agir comme le père Noël. Si nous avons simplement recours à la stabilisation, les producteurs efficaces peuvent alors profiter du programme et nous finissons par avoir des stocks de produits alimentaires qu'il faut alors distribuer ou vendre à perte. Est-cela que le député veut dire par accroître notre projection vivrière? Je sais que mes agriculteurs—nos agriculteurs, devrais-je dire—mes agriculteurs parce que je suis ministre de l'Agriculture—ou du moins en partie . . .

Une voix: N'oubliez pas Otto.

M. Whelan: Si nous avions les stimulants appropriés pour toutes ces choses que notre climat nous permet de cultiver, notre productivité pourrait être accrue de 50 p. 100 en cinq ans. Toutefois, nous devons nous assurer que nous obtenons un rendement convenable et c'est ce que nous avons signalé dans notre énoncé. Laisser croire au producteur que les produits alimentaires seront lancés à perte sur le marché mondial est ruineux et peu rentable. C'est ce qui est arrivé dans le cas de la poudre de lait écrémé. Les pays de l'OPEP, le Japon et tous les autres ont profité de magnifiques aubaines dont nos producteurs ont fait les frais à cause de cette entité biologique appelée la vache.

● (1430)

L'expérience nous apprend un certain nombre de choses. Entreposé dans de bonnes conditions et tenu au sec le grain se conserve pendant des années. Mais on ne peut entreposer tous les biens de consommation. Dire aux gens: «Entreposez les produits alimentaires que vous produisez», cela résonne bien et semble charitable, mais, monsieur l'Orateur, certains produits ne peuvent être entreposés, certains ne peuvent être vendus et certains autres ne peuvent même pas être donnés. Je dis, soyons réalistes au lieu de faire des propositions utopiques.

M. Elzinga: Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture a demandé qu'on lui pose des questions au sujet de la gestion de l'offre. Le ministre de l'Agriculture a-t-il la même notion de gestion de l'offre que le ministre de la Consommation et des Corporations?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, nos vues ne sont pas tellement divergentes, mais je suis certain que même des jumeaux identiques présentent certaines différences. On a dit que nous étions des jumeaux identiques, mais il n'y a rien d'identique dans notre apparence—regardez-nous. Pendant que je prononçais un discours à la Chambre de commerce de Toronto au sujet de toutes les choses que j'essaie de faire, quelqu'un m'a envoyé une note disant: «Continuez de parler, on croirait entendre un Tory.» Inutile de vous dire que je me suis assis.

M. Elzinga: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Pour une fois, cela faisait plaisir d'entendre le ministre dire qu'il était d'accord avec le ministre de la Consommation et des Corporations, qui vient de dire à la Chambre que selon lui, les offices de gestion de l'offre devraient être gérés par le gouvernement, et non par les producteurs. Il semble que le ministre soit d'accord, et je suis heureux qu'il l'ait dit publiquement. S'il n'est pas d'accord, je pense qu'il est temps qu'il écoute un peu plus et qu'il parle un peu moins.

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, je fais la même suggestion au député. J'ai dit que nous diffèrions d'opinion. Je suis fondamentalement d'accord avec sa conception de la gestion de

l'offre. Mais on ne peut avoir une société rigide totalement gouvernée par la gestion de l'offre. De toute façon, le député est bien au courant, parce qu'il m'a demandé au comité si j'étais en faveur des offices de commercialisation dirigés par les producteurs. Je le suis certainement. Je ne crois pas que ces offices devraient être dirigés par des bureaucrates. Aucun des offices dont je suis chargé ne l'est.

M. Abbott: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je n'ai pas dit que je ne croyais pas aux offices de commercialisation dirigés par les producteurs. J'ai dit que je n'étais pas favorable à un vaste élargissement de la gestion de l'offre, qui permettrait surtout aux bureaucrates d'établir les prévisions de la demande. C'est la seule mention que j'ai faite à ce sujet et je tiens à dissiper tout malentendu.

M. Elzinga: Monsieur l'Orateur, je prends la parole à propos du même rappel au Règlement. Je signale au ministre, et le compte rendu le prouvera, qu'il a parlé des «offices dirigés par le gouvernement».

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Les députés devraient savoir que cette période est réservée à des questions et réponses et non pas à des déclarations de part de d'autre de la Chambre. Si le député désire poser une question supplémentaire, je lui accorderai la parole. Si personne ne veut poser de questions, nous passerons alors à l'ordre du jour.

M. Elzinga: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de l'Agriculture? Que pense-t-il du bill C-42 et croit-il qu'il aura des conséquences sur la politique alimentaire qu'il vient d'énoncer à la Chambre?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, je crois qu'il n'y a pas lieu de discuter du bill C-42 tel qu'il vient d'être présenté à la Chambre. Je suis prêt à attendre que ce comité diligent et intelligent de la Chambre des communes ait terminé son étude détaillée et apporté ses recommandations.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant donné que le ministre de la Consommation et des Corporations vient tout juste de nous confirmer qu'il n'était pas en faveur d'une application massive du principe de la gestion de l'offre en réponse à une question que je lui ai posée sur la possibilité d'établir un office de commercialisation du poulet de grill, le ministre peut-il nous dire s'il favorise la création de cet office de commercialisation dans le cadre de la loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles? Dans l'affirmative, comment peut-il être de cet avis quand le ministre de la Consommation et des Corporations semble penser le contraire? Enfin, le ministre peut-il nous dire—étant donné que nous n'aurons probablement plus jamais l'occasion d'entendre deux ministres «différer» d'opinions comme ce fut le cas aujourd'hui—qui serait chargé d'appliquer cette stratégie? Est-ce que ce serait lui, en tant que ministre de l'Agriculture, ou le ministre de la Consommation et des Corporations?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, mon collègue a dit que la question d'un office de commercialisation du poulet de grill était à l'étude du cabinet. Je suis étonné de voir que le député se donne la peine de poser cette question. Il essaie peut-être de semer le doute dans les esprits à propos de cette question. Le député d'Elgin et d'autres ont déjà soulevé le problème aux termes de l'article 43 du Règlement. Ils veulent savoir pour-quoi j'hésite à créer un office de commercialisation du poulet